

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 584

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 584 19 mars 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley

584

Domaine public

La gauche, le tabou et les économies

L'heure est aux économies. A chaque coup, depuis quelques années, le peuple suisse a confirmé sans équivoque les amputations budgétaires décidées par le Parlement. D'ailleurs, le sens commun n'impose-t-il pas qu'en période difficile, on se serre la ceinture? Le réflexe est si profondément ancré que le parti radical en a fait son programme politique: à suivre le sentiment général, on ne peut être que gagnant dans le court terme. Reste le paradoxe que ceux qui en appellent aujourd'hui à la rigueur financière et aux restrictions de dépenses sont les mêmes qui, hier, acceptaient allègrement des budgets en croissance constante...

Sur cette «économite» aiguë se greffe depuis peu l'idée d'une grande redistribution des cartes: entre la Confédération et les cantons d'une part — c'est le projet d'une nouvelle répartition des tâches — entre l'Etat et les particuliers d'autre part.

«De l'Etat-providence à l'Etat-pompier», titrions-nous dans DP 582.

Après les moyens financiers, ce sont maintenant les compétences qu'il faut retirer à l'Etat paternel, comme le qualifiait déjà Tocqueville. Nous avons commenté la motion Hunziker au plan fédéral (DP 578); la semaine dernière, le Grand Conseil zürichois approuvait une demande analogue au plan cantonal. Ici aussi, la revendication ne manque pas de piquant, venant d'une majorité bourgeoise qui a elle-même cautionné l'inflation législative et réglementaire aujourd'hui dénoncée!

Qu'on ne s'y trompe pas: derrière les discours philosophiques — liberté, responsabilité — dont se parent les tenants d'un Etat sobre et discret, il y a d'abord des enjeux qui sont simplement matériels. En période de récession, certaines activités de

l'Etat peuvent devenir intéressantes pour le secteur privé et la disparition de contraintes légales — la protection de l'environnement et la défense des consommateurs, par exemple — permettrait de comprimer les coûts de production.

Point de philosophie dans l'attitude de l'industrie de la construction qui, souvenez-vous, réclamait au plus fort de la «crise» des commandes publiques et qui, à peine le mauvais cap doublé, bataillait ferme contre de nouveaux impôts.

Face à cette situation, la gauche paraît acculée à la défensive. Le simple mot «économies» la fait vibrer d'indignation et l'idée d'un réexamen des tâches de l'Etat lui fait horreur. Dans les deux cas, elle ne perçoit spontanément qu'un démantèlement de l'acquis, qu'une attaque frontale de ce qu'elle aurait obtenu à la force du poing.

Jusqu'à présent, la réponse de la gauche a consisté à mobiliser ses forces pour refuser d'entrer en matière sur ces sujets. Ce faisant, elle a laissé le champ libre à la droite qui peut s'approprier en toute impunité le monopole de la gestion économique et sage de l'Etat.

C'est que la gauche, aujourd'hui encore, reste paralysée par un tabou majeur, celui de l'équivalence mythique entre le progrès social, la libération des individus et l'intervention de l'Etat. L'autogestion reste pour elle le sujet d'un discours qui n'influence guère ses attitudes concrètes.

Pourtant le débat sur les économies pourrait se révéler un terrain privilégié de «dialogues»: mettre en question les injustices, favoriser des espaces de liberté ne passe pas obligatoirement par une croissance des budgets publics! A l'occasion des difficultés financières actuelles, il est possible de faire la critique des choix politiques et des solutions admises comme valables jusqu'à présent.

Prenons l'exemple de l'épuration des eaux, large-

SUITE ET FIN AU VERSO